



**C@lan.com** (munal) • Juillet 2016

# Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

J'en appelle aujourd'hui à la compréhension et à la responsabilité de nos citoyens. Tout le monde le sait, l'heure n'est pas à l'euphorie au niveau financier. La commune, comme toutes les autres collectivités, souffre à établir son budget. Quand les dotations d'Etat pour le fonctionnement sont passées de 118 693 € en 2014 à 106 304 € en 2015 et continuent à se réduire comme peau de chagrin pour se stabiliser à 95 684 € en mars 2016, quand vu les difficultés rencontrées par les ménages, il serait indécent d'augmenter les impôts locaux sauf nécessité insurmontable, il convient de se fixer des priorités. Les impôts locaux sur Calan représentent globalement 130 000 €. Faites le calcul : une augmentation de 10 à 20 % de vos taxes locales serait-elle admissible pour obtenir seulement 13 à 20 000 € de recettes supplémentaires dans la balance ? Ce qui malheureusement aujourd'hui ne pèserait pas bien lourd face aux besoins réels.

Alors, je reviens aux priorités à définir. La sixième classe était-elle plus importante que la voirie (relativement en bon état grâce à un entretien régulier) ?

C'est ce que nous avons pensé au sein du conseil municipal. La sixième classe est achevée et la voirie attendra 2017.

J'espère que les habitants de Calan comprendront et adopteront notre position, qu'ils dépasseront la vision à court terme de l'éclairage public devant leur habitation et du trottoir qui mériterait certainement un meilleur entretien ou



La sixième classe de l'École du Levant

de l'équipement sportif indispensable à l'activité des enfants.

Pour passer ce cap, nous ne pouvons pas nous disperser quant aux projets. Il faut les cibler et les réussir sans surcharger de dettes la génération future.

Et c'est bien le challenge auquel je vous convie pour un meilleur partage de la vie communale.

Positivons !

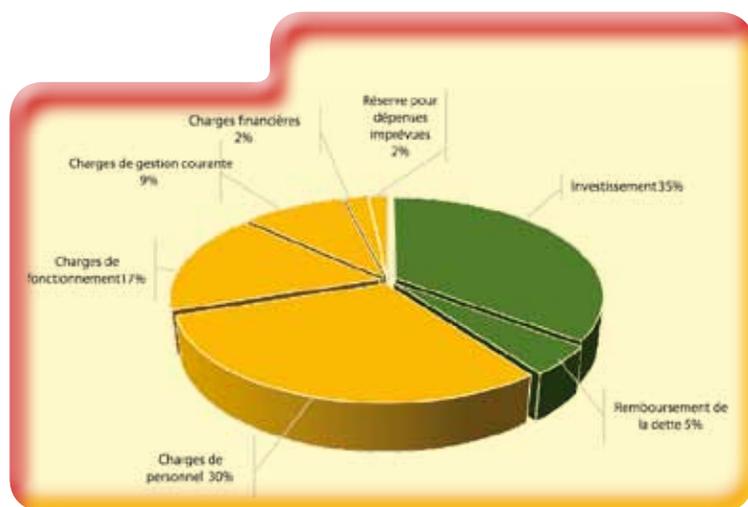
Cordialement

**Pascal Le Doussal, Maire de Calan**

## BUDGET PRIMITIF

**Dépenses : 1 408 563 €**

Répartition des dépenses réelles envisagées 2016



### Dépenses

L'instruction du droit des sols est assuré par Lorient Agglomération depuis le 01.07.2015.

Charges de personnel : création de 2 postes aux services techniques (emplois cui-cae).

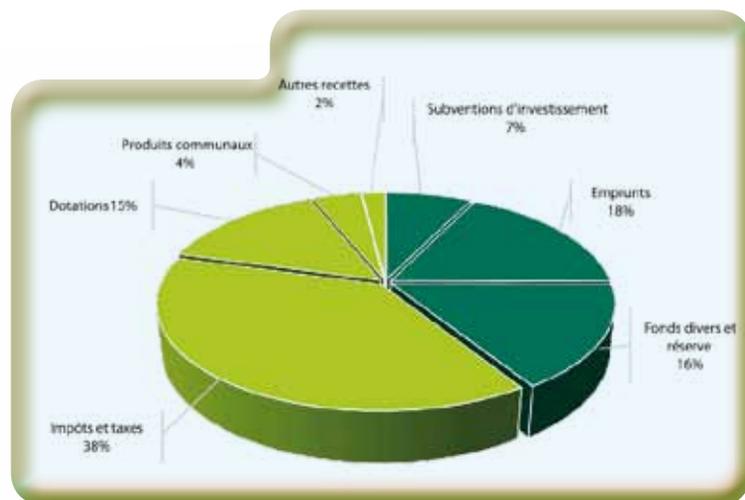
Lorient Agglomération a voté la mise en place de la redevance spéciale, pour les ordures ménagères, qui s'étendra aux bâtiments publics en 2016.

Une subvention d'équilibre est prévue pour le budget CCAS pour un montant de 7 007.58 €.

Groupe scolaire : fin de la construction de la 6<sup>ème</sup> classe. Achat informatique et mobilier pour le groupe scolaire suite à cette construction, isolation thermique et phonique du plafond de la salle polyvalente et remplacement des portes.

**Recettes : 1 408 563 €**

Répartition des recettes réelles envisagées 2016



### Recettes

Les taux d'imposition ne seront pas augmentés, seules les bases suivront une réactualisation. Prévion du fonds d'amorçage pour les TAP sur la base de 90€ par élève (courrier reçu avant le vote du BP).

## Défibrillateur



Installation d'un défibrillateur à l'extérieur de la mairie muni d'une alarme sonore, accessible à tout moment, installé par la société Defibtech pour un montant de 2000€. L'autre défibrillateur est toujours disponible en mairie pour toute manifestation sur la commune.



## Construction de la sixième classe

La construction de la sixième classe a débuté le 29 décembre 2015 dans le prolongement de la classe existante. Elle a été confiée au cabinet d'architectes Blévin-Pryen d'Auray.

Le plan de financement est établi comme suit :

Subvention du Conseil Général	25% au titre du Taux de Solidarité Départemental (TSD)	32 500€
Subvention de l'Etat	27% au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	35 100€
Autofinancement de la Commune de Calan	48%	89 600€



## Visite de Breizh Malo Circus

A la rentrée des vacances de février, le chapiteau de Breizh Malo Circus avait pris possession des abords du stade de Calan. Chaque classe a passé une semaine sous le chapiteau.

Les 134 élèves de l'école, de la Toute Petite Section au CM2, ont pu tester de nombreux ateliers : le fil de fer, les anneaux, les rola-bola, la boule américaine, les accro-pyramides, la jonglerie, le main à main, les clowns ou encore le rôle de Monsieur Loyol (le présentateur).

Au fil de la semaine, les élèves ont choisi leurs ateliers préférés et se sont concentrés sur la préparation de leur numéro en vue du spectacle.

Le vendredi soir, les élèves ont pu faire leur représentation devant près de 400 spectateurs.

Au cours de la semaine comme le soir du spectacle, les artistes du Breizh Malo Circus et les intervenants ont pu aussi faire des démonstrations de leurs talents sous le chapiteau, les élèves ont été émerveillés par David le magicien, les équilibres de Jessy, la corde lisse de Guénolé ou encore Kelly la funambule, etc.

Cette magnifique semaine a été intégralement financée par l'Amicale Laique des Parents d'Élèves à hauteur de 6 500 €.



## Le projet Robotics du Lycée Colbert



*Fabio Ventura portant Dumbot, l'éléphant tagueur, médaille d'or dans la catégorie des robots artistes peintres, et Arno Hubert avec Drumbot, médaille d'argent dans la catégorie des robots musiciens.*

Le projet Robotics du Lycée Colbert, soutenu entre autre par la Commune de Calan, a permis à 35 élèves, dont deux jeunes Calanais, de se rendre en Californie pour participer aux RoboGames.

Ils ont ainsi pu découvrir San Francisco et sa région, le système éducatif américain et partager des moments d'échange avec de jeunes Américains. Ils ont également présenté leurs robots au jury et se sont particulièrement bien démarqués avec l'obtention de 7 médailles dans la senior league, contre des universitaires et des passionnés. Nos deux Calanais ont brillé ! Bravo à eux.

## Le Père Noël à l'école du Levant le 20 décembre



## Prévention routière



Comme tous les deux ans, la commune de Calan en collaboration avec l'école du Levant a fait appel à l'association ADATEP pour mener une opération de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette intervention menée par Madame Le Mestric consiste à présenter les dangers liés au transport en commun aux élèves de CMI et CM2. Ces enfants, amenés à utiliser prochainement le car pour se rendre au collège, ont pu visionner une vidéo et s'exercer à une évacuation d'urgence.

## Chèque sport



### Chasse à l'œuf



Le R.A.M. du secteur de Plouay - Calan - Lanvaudan anime de façon régulière des ateliers notamment de psychomotricité sur la commune (une fois par mois à l'Espace Rencontre). Le 11 mars dernier, une grande chasse à l'œuf a réuni une dizaine d'enfants dans le bois de la Trinité. Cette matinée conviviale a ravi enfants et assistantes maternelles.

### Contrat Enfance Jeunesse

Le nouveau Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) signé le 8 mars dernier lie les communes de Calan, Lanvaudan et Quistinic avec la CAF pour une durée de quatre ans.

Cette convention fixe des objectifs pour chacune des communes dans les domaines de l'enfance (centres de loisirs, R.A.M., garderie...) et de la jeunesse (espaces jeunes). Elle détermine également les conditions de financement de cette politique et l'apport financier de la CAF reste, dans ce domaine, essentiel.



### Espace Jeune de Calan

L'Espace Jeune de Calan a permis, cette année, à 40 adolescents de participer aux différentes activités mises en place :

- du sport avec l'opération Ado Sport le mercredi (découverte du tai chi et du hip hop, tir à l'arc, hockey, badminton...),
- des sorties (laserblade, cinéma, patinoire...),
- des ateliers (cuisine, pâtisserie, jonglage...),
- des accueils informels (jeux de société, discussions, jeux vidéo).

Les jeunes ont l'occasion d'exprimer leurs envies au cours des rendez-vous du mercredi et du vendredi soir. Pour les vacances estivales, plusieurs projets devraient voir le jour (kayak, bivouac, stages sportifs...). Se renseigner auprès de l'animateur ou en mairie. L'Espace Jeune est ouvert à tous les Calanais, filles et garçons, âgés de 10 ans (révolus) à 17 ans.

**Quelques activités de l'espace jeune en photos :**



## CCAS



Comme chaque année, le repas des personnes âgées de plus de 66 ans a eu lieu le 12 décembre 2015. 70 personnes étaient présentes au restaurant «Le Chemin De Fer» à Lanester. Nous avons remis un colis à 15 de nos concitoyens n'ayant pu se déplacer au repas.

La Banque Alimentaire nous permet d'aider trois personnes sur la commune.

En ce qui concerne les logements sociaux de Parc Fetan, les travaux débiteront à la rentrée.

## Le Défenseur des Droits

Chacun peut, à certains moments, se sentir menacé dans ses droits et ne pas savoir à qui s'adresser. Le Défenseur des Droits a pour mission de préserver les droits des usagers dans leurs relations avec le service public, de défendre les droits des enfants, de lutter contre les discriminations et de promouvoir l'égalité, de veiller au respect de la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité.

Un délégué du Défenseur des Droits peut vous recevoir à Lorient, à la Sous-Préfecture, pour vous informer, vous orienter, et, si possible traiter directement vos réclamations.

Voici ses coordonnées : Jean-Michel TRAVEL

Quai de Rohan - 56100 LORIENT

jean-michel.travel@defenseurdesdroits.fr - Tél : 02 97 84 40 07

Sur rendez-vous : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Enquête Mobilité  
Pays de Lorient 2016

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Lorient réalise une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de son territoire.

Cette enquête se fait par tirage au sort de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants du territoire. Les occupants des logements désignés sont informés par courrier puis interrogés par téléphone. La confidentialité des renseignements communiqués est strictement garantie par la Loi.

Les résultats de cette enquête fourniront aux autorités compétentes les éléments pour décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs et aux infrastructures du territoire.

## Accessibilité aux handicapés

L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements (publics ou privés) recevant du public, des transports publics et de la voirie pour les personnes handicapées propose un certain nombre de dispositions et obligations d'accessibilité.

Dans chaque commune, tous les bâtiments recevant du public doivent être accessibles aux handicapés. S'ils ne le sont pas, ils doivent fournir un calendrier de mise aux normes pour l'accessibilité.

Pour Calan, mairie, Espace Rencontre, salle polyvalente et groupe scolaire sont accessibles mais la bibliothèque ne l'est pas. Son déplacement vers un autre bâtiment aura lieu dès que les finances de la commune le permettront.

Tous les transports de l'agglo sont accessibles aux handicapés.

Lorient Agglo a développé une application permettant aux personnes en situation de handicap de se déplacer sur le territoire de Lorient Agglo. Chaque ville ou commune renseigne l'état d'accessibilité de ses bâtiments et de sa voirie sur le site de Lorient.

La cartographie est disponible sur le site suivant :

<http://lorient-agglo.handimap.org/>

Des pictogrammes indiquent la situation d'accessibilité des bâtiments, des couleurs renseignent du niveau d'accessibilité de la voirie vous permettant de choisir le meilleur itinéraire de déplacement.



### Jumelage St-Buryan

Un groupe de 50 Calanais s'est rendu à Saint-Buryan en Cornouaille Anglaise, du 6 au 11 avril 2016.

Les Français ont pu notamment passer une journée à l'«Eden Project», un parc où ont été recréés les climats méditerranéens et tropicaux sous d'énormes dômes à l'architecture futuriste avec les végétations adaptées, une soirée au restaurant de «Land's End» au «bout de la terre», face à la mer (avec malheureusement peu de visibilité ce soir-là), ainsi qu'une après-midi récréative autour d'un buffet en commun.

Il y a eu quelques larmes lors de la séparation mais les Anglais ont déjà prévu de venir à Calan début juin 2017.

### Société communale de chasse



La société communale de chasse de Calan avec ses 20 adhérents remercie les personnes qui ont participé au couscous du président. La préparation en cuisine a été facilitée grâce au nouveau local attenant à la cuisine de la salle polyvalente.

La saison 2015/2016 a respecté le plan de chasse chevreuil. Le tir du lièvre reste interdit afin de protéger la population actuelle. Le nombre de renards est en nette diminution. En ce qui concerne le petit gibier, on retrouve maintenant des faisans et perdrix sur le terrain ce qui laisse l'espoir de retrouver des populations naturelles. Les chasseurs restent mobilisés pour la capture des ragondins (14 prises cette saison).

### Football



En cette fin de saison, nos petits footballeurs Calanais ont participé à de nombreux tournois.

Notamment, le 7 mai dernier, l'AS Calan s'est déplacée à Saint-Jacut-Les-Pins où les U9 se sont faits remarquer en tenant en échec le Toulouse Football Club. Les autres équipes, les U11 et U13 n'ont pas démerité non plus. Le week-end suivant, les U13, se déplaçaient à Mordelles pour le tournoi inter-régional, d'un niveau très relevé, ils y ont également fait bonne impression. Présents aussi au tournoi de Caudan, de Lanester et de Carnac fin juin, les jeunes Calanais portent fièrement les couleurs de leur club.

Une date qui compte également en cette fin d'année et que les jeunes attendaient avec beaucoup d'impatience : le tournoi du 28 mai où près de 350 joueurs se sont retrouvés.

### L'eau et les pesticides

Les pesticides englobent les désherbants, les fongicides et les insecticides.

De nombreux liens sont avérés entre les pesticides et les graves problèmes de santé qui nous touchent de plus en plus : cancers, problèmes de fertilité, malformations, atteintes du système nerveux... Il importe donc d'en réduire au maximum l'utilisation.

Leur usage à des endroits inappropriés (près d'un cours d'eau, d'un plan d'eau, d'un fossé, d'un puits, d'un caniveau, d'une bouche d'égout, sur une surface imperméable...) conduit fatalement à une pollution du cours d'eau principal. En ce qui nous concerne, il s'agit du Scorff où nous puisons 80% de l'eau que nous buvons. Cette pollution est dangereuse pour notre santé mais aussi coûteuse car plus l'eau est polluée, plus les usines de traitement doivent investir pour la rendre consommable et plus cela contribue à augmenter notre facture d'eau.

Rappelons donc la législation (arrêté préfectoral du 1er février 2008 relatif à l'interdiction d'utiliser des pesticides (ou produits phytosanitaires) à proximité de l'eau) :

**Il est interdit d'utiliser tout pesticide :**

- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau ;
- dans et à moins d'1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages, fontaines, lavoirs ;
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Cette interdiction s'applique à tous : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.



**Deux alternatives aux traitements :**

- désherber de façon manuelle ou mécanique ;
- laisser les herbes spontanées en place : elles sont inoffensives pour l'environnement et pour la santé.

**Pour en savoir plus sur ces méthodes :**

[www.jardineraunaturel.org](http://www.jardineraunaturel.org)

<http://gestiondifferenciee.org>

### Déchets verts

Il est rappelé qu'au titre de l'article L541-2 du code de l'environnement : «**tout producteur de déchets est tenu d'en assurer la gestion conformément aux dispositions de ce code**».

Tout dépôt de déchets verts est interdit en dehors de votre propriété. Des déchetteries de Lorient Agglo sont susceptibles de les recevoir.

### Bruits et travaux

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs, les travaux bruyants de chantier sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h ainsi que les dimanches et les jours fériés, excepté pour les interventions d'utilité publique d'urgence et les dérogations exceptionnelles.

Pour le bien-être de votre voisinage, merci de respecter cette réglementation !

Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.



**Une réunion d'information**

**a été organisée le 12 mars dernier**

**à la mairie concernant la reconnaissance et le piégeage des frelons asiatiques. M. Le Floch, apiculteur, a aussi fait une démonstration de fabrication de pièges.**

## EnPause56

Depuis ce printemps, Enora vous propose en plus de ses autres prestations de bien-être (amma assis, réflexologie plantaire, relaxation coréenne, visage kobido, massages ayurvédiques), un massage ayurvédique spécial femme enceinte ainsi que des ateliers pour s'initier au massage de vos bébés suivant le massage Shantala.

Téléphone : 02 97 11 10 29 - 06 51 42 31 76  
[www.enpause56.com](http://www.enpause56.com)



## Ty producteurs

Le camion de vente de Ty Producteurs de Kervignac est présent le mardi de 8h30 à 12h30, sur la place de l'Eglise. Vente directe de viande de porc et de charcuterie artisanale, des produits locaux de qualité.

Commande possible 48 heures à l'avance par téléphone au 02 97 87 83 28.

## Mini-boutique



Nathalie crée des bijoux (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreilles et porte-clés) et y incruste : photo, texte, logo entreprise, dessin qu'on lui donne. Ce sont des commandes à l'occasion d'anniversaires, mariages, naissances, fêtes ou pour se faire plaisir.

Elle est installée provisoirement dans son chalet situé Rue du Levant. Elle propose également des ateliers de travaux manuels pour les adultes et enfants, thème en fonction des saisons. Les ateliers et les tarifs seront affichés en mairie.

Horaires : mardi : 10h à 12h - mercredi : 16h à 18h  
samedi : 16h à 18h Facebook : Nath56 - Téléphone : 09 50 29 86 53

## Gîte à Calan



Nathalie et Christophe, propriétaires du gîte de Calan-Bourg depuis 15 ans (maximum 6 personnes) viennent d'installer un SPA 6 places sans supplément sur la location.

Ils organisent régulièrement des baptêmes de l'air, Christophe étant pilote à l'aéroclub de Lorient.

Contact : 09.50.29.86.53  
Facebook : GITE De Calan-Bourg  
<https://sites.google.com/site/gitedecalanbourg/>

### Naissances :

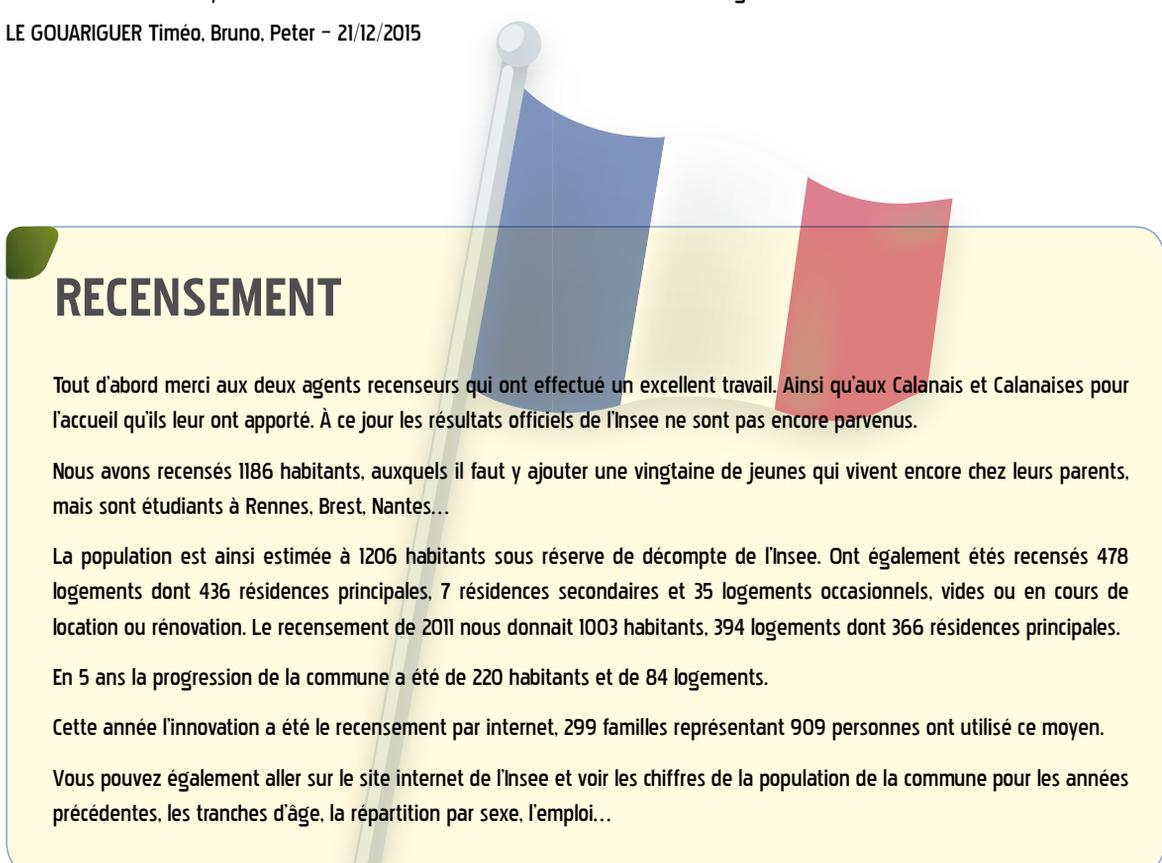
BEGNIC Maelys, Jade - 14/02/2015  
AUFFRAY Lilou, Sophie, Jeanne - 05/03/2015  
GADONNA Lou - 18/03/2015  
MEBROUK Sacha - 12/04/2015  
CHEA Liam, Sovann - 24/04/2015  
MALVENTI Lyanna, Maëlys - 10/05/2015  
BORDES Capucine - 21/05/2015  
MEFFRAY Albane, Jade, Sophie - 22/05/2015  
LE GOFF Milio - 25/05/2016  
WALCK Liam, Elouan - 01/06/2015  
LAFLECHE DENIS Louise, Hélène, Marie - 07/06/2015  
ABGRALL Nolan - 11/06/2015  
DARRACQ Kathleen, Rebecca - 09/07/2015  
BINGLER Jessy, Thibaud, Jérôme, Dominique, Didier - 25/07/2015  
LE CORRE Nyla, Fanny, Marie - 05/09/2015  
CHRISTIEN Lenny - 10/09/2015  
TOUZÉ Valentin, Eugène, Pierre - 16/09/2015  
LE TOHIC Zoé - 22/09/2015  
LEROY Thaïs, Dorothée, Davina - 01/11/2015  
MARREC Soline, Adelayde - 09/11/2015  
RIO Valentin, Patrick, Guy - 04/12/2015  
LE GOUARIGUER Timéo, Bruno, Peter - 21/12/2015

### Mariages :

DANIEL Tony, Jean, Onézime  
avec ZEO Morgane, Martine - 23/05/2015  
STANGUENNEC Arnaud  
avec EVEN Aurélie, Anne - 06/06/2015  
BEAUMONT Yves Nicolas  
avec RAHANTAVOLOLONA Herisoa - 20/06/2015  
PICHEROT Christophe, Yannick, Jean-Paul  
avec CHAREIRE Maiwenn - 25/07/2015  
LAINE David, Jean-Paul  
avec LE BRAS Aurélie - 01/08/2015

### Décès :

LE GALL épouse LE ROUX Janine, Marie-Louise 10/01/2015  
BRUZULLIER Jean, Pierre - 21/02/2015  
LE BOURVELLEC Germaine, Jeanne, Marie - 06/03/2015  
LAUDRIN Philippe, René, Francis - 23/09/2015  
ELAUDAIS Gérard, Armand, Marie - 13/10/2015  
PETIT épouse KERMAGORET Patricia, Michèle - 01/11/2015  
ROBIC épouse LE GARREC Thérèse, Jeanne, Yvonne, Marcelle - 08/11/2015  
LE GOURLAY veuve CARRE Marie, Louise - 21/11/2015  
BERVAS Alain, Eugène, Fernand - 06/12/2015



## RECENSEMENT

Tout d'abord merci aux deux agents recenseurs qui ont effectué un excellent travail. Ainsi qu'aux Calanais et Calanaises pour l'accueil qu'ils leur ont apporté. À ce jour les résultats officiels de l'Insee ne sont pas encore parvenus.

Nous avons recensés 1186 habitants, auxquels il faut y ajouter une vingtaine de jeunes qui vivent encore chez leurs parents, mais sont étudiants à Rennes, Brest, Nantes...

La population est ainsi estimée à 1206 habitants sous réserve de décompte de l'Insee. Ont également été recensés 478 logements dont 436 résidences principales, 7 résidences secondaires et 35 logements occasionnels, vides ou en cours de location ou rénovation. Le recensement de 2011 nous donnait 1003 habitants, 394 logements dont 366 résidences principales.

En 5 ans la progression de la commune a été de 220 habitants et de 84 logements.

Cette année l'innovation a été le recensement par internet, 299 familles représentant 909 personnes ont utilisé ce moyen.

Vous pouvez également aller sur le site internet de l'Insee et voir les chiffres de la population de la commune pour les années précédentes, les tranches d'âge, la répartition par sexe, l'emploi...



# Les fêtes de Calan



Lors des fêtes de Calan, 72 enfants de 4 à 12 ans n'ont pas hésité à dépenser toute leur énergie pour ravir la 1ère place, obtenir trophées et médailles sous les encouragements de leurs parents et supporters. Merci pour leur participation.

Cette année un très beau plateau de 127 participants, dont 26 féminines, prenait aussi le départ de la 8ème édition de la Course Nature. Parmi eux, il y avait 12 Calanais et Calanaises qui ont pris part à cette épreuve et ont fait honneur à leur commune.

Adrien Le Jouis et David Pasquio sont arrivés main dans la main en 44'00". Patricia Cohoner termine en 57'27".

Le Grand Prix Cycliste a vu la très belle victoire de Typhaine Laurance, Championne de France, qui ne pouvait que gagner à domicile. Félicitations ! Pour les hommes, 95 engagés se disputent primes et places pour le podium. Jérémie Piriou de Landerneau s'impose devant Emilien Lucas de Vannes.

Durant ces deux jours, la fête foraine a fait le bonheur des petits et grands.

Le samedi soir à la salle polyvalente, 300 convives se sont régalés avec le jambon à l'os cuit au feu de bois. Merci à tous ceux qui ont préparé et servi ce repas.

Yolande Olivier ainsi que le bureau des Amis de Calan remercient tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement des fêtes de Calan, et remercient également les commerçants et artisans de leur aide, sans eux rien ne serait possible.

Rendez-vous l'année prochaine pour courir, supporter, applaudir ou rejoindre les rangs des bénévoles.



Mairie de Calan  
 2 place de l'église - 56240 Calan  
 Téléphone : 02 97 33 33 85  
 Fax : 02 97 33 00 40  
 Email : mairiecalan@wanadoo.fr

## Les horaires d'ouverture :

le lundi de 9h à 12h30  
 le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
 le mercredi de 9h à 12h  
 du jeudi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
 le samedi de 9h à 12h